



Mettons fin à la pauvreté des enfants et des familles

Le 7 avril 2011

Élections fédérales 2011 : Questions clés à tous les chefs de parti

La présente lettre est envoyée aux partis fédéraux suivants : le Bloc Québécois, le Parti conservateur du Canada, le Parti Vert du Canada, le Parti libéral du Canada, et le Nouveau Parti démocratique du Canada.

Contexte :

Campagne 2000 est une coalition pancanadienne non partisane regroupant plus de 120 partenaires nationaux, provinciaux et communautaires unis dans leur volonté de garantir l'application des deux résolutions unanimes de la Chambre des communes : l'engagement pris en 1989 d'éradiquer la pauvreté infantile d'ici l'an 2000 et l'engagement pris en 2009 de mettre immédiatement en place un plan d'éradication de la pauvreté pour tous au Canada.

Selon les dernières données en date fournies par Statistique Canada, 610 000 enfants et leurs familles vivent sous le seuil de pauvreté avec un taux de pauvreté national de 9,1 % (seuil de faible revenu après impôt). Ce taux est beaucoup plus élevé parmi les groupes suivants : les familles d'immigrants récents, les communautés des Premières nations et les Autochtones vivant en milieu urbain, les familles de minorités visibles, les enfants handicapés, ainsi que les enfants issus de familles monoparentales dirigées par une femme.

Il est déplorable qu'un taux de pauvreté si élevé parmi les enfants et les familles persiste dans un pays aussi riche que le Canada et 22 ans après avoir pris l'engagement d'éradiquer la pauvreté. Campagne 2000 exhorte tous les partis politiques à élaborer et à mettre en œuvre un Plan national pour éradiquer la pauvreté pour tous au Canada, et à inscrire un tel plan dans la loi. Ce plan doit aussi contenir un échéancier, des buts et des investissements bien définis afin de suivre les progrès accomplis par rapport à l'objectif d'éradication de la pauvreté dans notre pays.

Nous demandons à chaque parti de répondre aux questions suivantes (10 questions au total) :

Selon le plus récent sondage Focus Canada réalisé par Environics, la « réduction de la pauvreté infantile » se classe parmi les cinq grandes priorités du gouvernement en matière de dépenses aux dires des Canadiens. Une forte majorité (88 %) de Canadiens pensent que l'écart entre les riches et les pauvres s'est creusé au cours de la dernière décennie, et 81 % estiment que le gouvernement devrait réduire cet écart de revenu.

Question 1 :

Un plan judicieux d'éradication de la pauvreté pour tous au Canada doit contenir une stratégie pluriannuelle dotée de buts, d'échéanciers et d'une structure transparente de responsabilité.

- Votre parti est-il prêt à adopter des buts et des échéanciers précis pour considérablement réduire la pauvreté? Votre parti s'engagera-t-il à réduire la pauvreté de 25 % en 5 ans, et de 50 % en 10 ans, dans l'objectif d'éradiquer la pauvreté d'ici une génération?

Question 2 :

La Prestation fiscale canadienne pour enfants et le Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE) jouent ensemble un rôle important dans la réduction de la pauvreté chez les familles à faible revenu, mais ils n'ont pas augmenté (au-delà de l'indexation annuelle) depuis 2007.

- Votre parti augmentera-t-il la Prestation fiscale canadienne pour enfants ainsi que le SPNE jusqu'à un maximum de 5 400 \$ (2011 \$) par enfant et par an? Vous assurerez-vous que toutes les familles à faible revenu, y compris celles recevant des prestations de l'aide sociale, reçoivent et conservent la prestation intégrale?

Question 3 :

Un système d'éducation et de services de garde des jeunes enfants universel et abordable qui contribue au développement des enfants tout en aidant les parents dans leur travail, leur formation et leurs études est un élément prépondérant d'une stratégie globale de réduction de la pauvreté. La mosaïque de services offerts dans quasiment tout le Canada indique certes qu'il n'existe de telles places réglementées que pour 20 % des enfants (de 0 à 5 ans).

- Avec nos partenaires de Code bleu pour les services de garde, nous demandons à votre parti s'il est prêt à s'engager à concrétiser ce système d'éducation et de services de garde des jeunes enfants de qualité d'ici la fin de la décennie pour toutes les personnes qui le souhaitent. Si tel est le cas, quelles mesures prendriez-vous pour remplir cet engagement?

Question 4 :

Les coûts de logement constituent la dépense la plus importante pour les familles à faible revenu. Un ménage sur 4 débourse plus de 30 % de son revenu pour les coûts de logement. Les enfants de moins de 15 ans représentent plus de la moitié du nombre des Canadiens vivant dans un logement qui n'est pas abordable, qui ne répond pas aux normes et qui est surpeuplé.

- Votre parti s'engagera-t-il à élaborer une stratégie nationale sur les logements abordables qui sera inscrite dans la loi, et comprendra l'octroi d'un important financement fédéral pour les logements sociaux?

Question 5 :

Un tiers des enfants issus de familles à faible revenu vivent dans des familles au sein desquelles au moins l'un des deux parents travaille à temps plein pendant toute l'année. Un plan judicieux contre la pauvreté doit veiller à ce que chaque adulte travaillant à temps plein et pendant toute l'année gagne un salaire suffisant pour lui permettre de sortir sa famille de la pauvreté et d'éviter de connaître des difficultés financières. Cela exigerait le rehaussement des salaires et la bonification de la Prestation fiscale pour le revenu de travail.

- Votre parti s'engagera-t-il à entreprendre des stratégies en vue d'offrir des emplois durables et payés à un salaire suffisant?
- Augmenterez-vous la Prestation fiscale pour le revenu de travail à 2 400 \$ par an pour tous les adultes ayant un emploi?

Question 6 :

Seulement environ 40 % des Canadiens seraient actuellement admissibles à l'assurance-emploi s'ils devaient être provisoirement au chômage, bien que l'A-E ait été conçue pour éviter que les travailleurs ne tombent dans la pauvreté pendant des périodes de perte de salaire.

- Comment améliorerez-vous l'admissibilité à l'assurance-emploi?

Question 7 :

Le taux de pauvreté des familles d'immigrants récents et des communautés racialisées atteint des niveaux alarmants.

- De quels plans disposez-vous pour améliorer la situation économique des immigrants récents et des communautés racialisées vivant dans la pauvreté?

Question 8 :

La persistance du taux élevé de pauvreté parmi les populations autochtones continue de faire la honte du Canada.

- Votre parti s'engagera-t-il à l'égard d'une stratégie de réduction de la pauvreté concernant les populations autochtones et traitant des besoins élémentaires de chaque enfant et chaque jeune autochtone?
- Quelles stratégies votre parti adoptera-t-il pour s'assurer que les communautés des Premières nations disposent, comme il se doit, de nourriture, de vêtements, d'eau potable, de logements salubres, et de système d'éducation et de services de garde des jeunes enfants?

Question 9 :

L'enseignement postsecondaire et la formation sont indispensables à la constitution d'une population active productive.

- Que fera votre parti pour améliorer l'accès à l'enseignement postsecondaire et accroître les possibilités de formation de pointe et d'amélioration des compétences des adultes gagnant un faible revenu?

Question 10 :

Les Canadiens handicapés sont souvent l'objet de systèmes inefficaces et stigmatisants relativement au soutien du revenu et sont davantage susceptibles de vivre dans la pauvreté que d'autres Canadiens.

- Que fera votre parti pour traiter des besoins de revenu des personnes qui sont loin de se lancer sur le marché du travail? Votre parti fera-t-il en sorte que le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) soit immédiatement remboursable?

Nous attendons avec impatience de recevoir votre réponse d'ici la fin de la journée ouvrable le 14 avril. Au cours de la semaine du 25 avril, nous publierons un communiqué de presse pour que les Canadiens connaissent la position de votre parti sur ces questions clés portant sur la pauvreté.

Veillez agréer mes salutations les meilleures.



Coordonnatrice nationale
Campagne 2000

Campagne 2000 est une coalition pancanadienne non partisane regroupant plus de 120 partenaires nationaux, provinciaux et communautaires unis dans leur volonté de garantir l'application de la résolution de la Chambre des communes prise en 1989 d'éradiquer la pauvreté infantile d'ici l'an 2000. La liste des partenaires de Campagne se trouve à l'adresse suivante : <http://www.campaign2000.ca/about/partners.html> (en anglais seulement).